## Procès-verbal du Conseil d'Administration n°16 de l'association Villeneuvois à vélo réuni le 2 septembre 2023 chez Francis.

La séance est ouverte à 17 h 30.

Sont présents: Gaston BOSC, Francis CAZEILS, Adrien CHAUD, Claude GUÉRIN, Florentin L'HOMMEDÉ, Milhène LOISEAU.

Sont absents: Annick MARQUET, Eddy PARISOT, Marc SNICKERS.

Sont également présents à titre d'invités sans droit de vote, Françoise RISS-CAZEILS et Julien LAMARD.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du précédent CA
- Élection du bureau
- Point trésorerie
- Point aménagements et projets : avenue d'Agen, boulevard Georges Leygues, rue de Petit Tour à Pujols, traversée du Temple-sur-Lot, pôle d'échanges multimodal de Tonneins
- Point local : fin du local rue de Coquard, pas de réponse de la Mairie, colocation rue de la Convention
- Collaboration avec le service Jeunesse de la Mairie
- Prochains ateliers de réparation
- Organisation de la bourse aux vélos du 16 septembre
- Prochains événements : fête des sciences le 7 octobre, village d'Horizon Vert le 14 octobre

Avant de commencer, le Conseil d'Administration tient à remercier Julien LAMARD pour le soutien, la récupération, les réparations des vélos jetés en déchetterie et laissés à l'abandon, qui ont servi pour la vélo-école. La vélo-école est désormais dotée de bons vélos pour les prochains cours.

## I — Approbation du PV du précédent CA

Le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 13 juillet 2023.

#### II — Élection du bureau

Conformément aux statuts de l'association, un bureau, chargé de la vie courante et des opérations quotidiennes de l'association, doit être élu.

Le Conseil d'Administration élit le bureau comme suit :

- Président : Adrien Chaud ;
- Vice-Président : Florentin L'Hommedé ;
- Secrétaire : Gaston Bosc ;
- Secrétaire adjoint : Claude Guérin ;
- Trésorier : Francis Cazeils.

Par ailleurs, étant donné que le Conseil d'Administration commence à être nombreux, il convient de fixer une véritable régularité à ces réunions. Les précédentes dates ont été rendues caduques par la mutation d'Adrien hors du Lot-et-Garonne. Est décidé d'organiser les réunions du CA les **seconds samedis de chaque mois**, dans la foulée des ateliers de réparation, avec éventuellement une réunion du bureau intercalée entre. Les prochaines réunions du CA auront donc lieu :

- le 4 novembre (décalé d'une semaine plus tôt à cause du 11 novembre);
- le 9 décembre ;
- le 6 janvier.

Les conseils d'administration auront lieu dans la foulée de l'atelier de réparation. Ce dernier est décalé au matin de 10 h à 12 h, suite à des problèmes juridiques. Il est donc proposé de faire le CA au Café cantine si celui-ci le permet, sinon chez Francis. Cela permettra à Adrien et Florentin d'éviter de faire deux aller-retours à Villeneuve sur deux week-ends différents. Cette organisation pourra toujours être modifiée si cela ne nous convient pas.

#### III — Point trésorerie

Adrien fait un rapide point sur la trésorerie. La subvention du Fonds de Développement de la Vie Associative a été perçue, de 1 000 €. Cela donne de la trésorerie à l'association pour finir l'année, mais avec les nombreuses dépenses à venir (pour l'atelier, pour la véloparade, pour continuer de rembourser le vélo-cargo), ce n'est pas de trop.

## IV — Point aménagements et projets

#### Avenue du Maréchal Leclerc et boulevard Georges Leygues

Adrien revient sur les dramas qui ont eu lieu ces dernières semaines par rapport à ces deux projets.

Début août, Adrien a eu la mauvaise surprise de découvrir sur le site des marchés publics de la Ville de Villeneuve-sur-Lot, un marché public pour des « travaux de voirie sur l'avenue du Maréchal Leclerc à Villeneuve-sur-Lot ». Les plans montrent de gros travaux de réaménagement de façade à façade de la voirie, entre la rue Sully et le parc François Mitterrand, avec un aménagement avec deux pistes cyclables unidirectionnelles, et la conservation de toutes les fonctionnalités de la chaussée, et notamment de toutes les places de stationnement. Surtout, le carrefour à feux serait remplacé par un mini-giratoire, extrêmement dangereux en raison des angles morts et de la fin de piste cyclable brute.

La publication de ce marché public pour travaux, alors que Villeneuvois à vélo n'a jamais été consultée pour un projet d'aménagement, constitue une déclaration de volonté de ne pas concerter l'association.

Le projet présenté, s'il est à première vue très favorable aux cyclistes avec deux belles pistes cyclables unidirectionnelles de 1,8 m de large avec bordures chanfreinées, constitue en réalité un véritable couperet pour les cyclistes à cause du giratoire ; et une véritable dégradation pérenne pour les piétons. Avec des trottoirs qui seraient par endroit à moins que la norme PMR, c'est la garantie que les piétons marchent sur la piste cyclable, qui serait plus agréable que les trottoirs. Conflits assurés.

Surtout, le rond-point est un véritable veto pour Adrien, en raison des graves risques d'accidents qui pourraient avoir lieu, avec des automobilistes qui tourneraient à droite sans donner la priorité aux piétons et aux cyclistes, ou encore pire des poids lourds qui ne verraient pas les piétons ou cyclistes en raison des angles morts. Ce risque est pointé par le CERTU, organisme d'État devenu le CEREMA, qui toutefois à l'époque (2009) le trouvait faible eu égard de l'amélioration de la fluidité pour les automobiles... Or, nous sommes sur un axe passant, qui mène aux lycées, au complexe sportif, à Intermarché, etc. Il est probable d'avoir même un jour 1 000 vélos par jour sur cet axe! Il est alors hors de question de troquer l'accident d'Emma Laffore contre des cyclistes renversés par des poids lourds.

Le lendemain de cette découverte, Adrien a rencontré le cabinet du Maire pour un échange, puis a envoyé un courriel clair et déterminé aux élus, en évoquant la possibilité d'aller à la manifestation publique si le projet continue.

Malgré un simple accusé de réception et une absence de réponse sur le projet, le marché public a drastiquement évolué le 25 août dernier, et revient sur tous les arbitrages précédents pour obtenir ce que nous souhaitons : une piste cyclable bidirectionnelle côté lycée, avec conservation du carrefour à feux. Un véritable axe cyclable digne de ce nom! C'est une vraie victoire pour l'association, même si elle laisse un goût amer. Pourquoi ne pas nous avoir consulter avant? Le projet actuel présente encore

des petits problèmes, certes bien moindres que le plan précédent, mais qui auraient pu être effacés si l'association avait été consultée auparavant.

Dans un autre ordre d'idée, Adrien a également découvert à travers une procédure de marché public les plans modifiés du boulevard Georges Leygues à Villeneuve-sur-Lot. Après les premières itérations fin 2022 qui étaient très favorables aux cyclistes, nous avons eu la désagréable surprise de voir la piste cyclable devant l'ancien Cache-Cache supprimée, pour laisser place à des arbres. De plus, le projet comportait encore de nombreux angles droits, comme si les cyclistes roulaient en faisant des angles droits! Adrien a alors envoyé un courriel détaillé à Martin GABORIEAU et au bureau d'études Signes Paysages, bureau bordelais qui travaille sur le projet. Deux semaines plus tard, nous avons eu une réponse des deux, qui répare tous les problèmes du projet, et refait faire un grand bond en qualité pour les cyclistes! Les allées Georges Leygues sont définitivement la preuve du beau résultat qui peut sortir d'un travail de collaboration entre élus, bureau d'études et association.

Maintenant, quel comportement adopter ? Il est tout de même aberrant, et presque inédit en France, qu'une ville ne consulte pas son association locale de cyclistes pour les projets relatifs aux aménagements cyclables !

Le mail, s'il a conduit à une victoire pour l'asso, a laissé des traces : il y a une certaine tension avec les élus, matérialisée par le fait qu'un mois après nous n'avons toujours pas reçu de réponse à notre courriel. Dans le fond, il faut maintenant soutenir les élus par rapport aux projets qui vont changer des choses positivement pour les cyclistes. Publiquement, Villeneuvois à vélo n'a plus rien à dire contre ce projet. Le forum des assos dimanche 3 septembre, ou la bourse aux vélos, peuvent déjà être un premier moment pour apaiser les tensions. Adrien attend toujours une date pour un RDV, sur lequel il faudra venir à plusieurs. Le but sera d'abord de revenir sur cette histoire, et de demander une concertation plus en amont, comme dans toutes les grandes villes de France.

La vigilance doit rester de mise par rapport aux prochains aménagements. M. REGNIER avait mentionné à Adrien en 2022 qu'il n'y avait pas la place pour des aménagements cyclables sur l'avenue Jacques Bordeneuve... et là encore, nous n'avons eu aucun plan ou demande d'avis.

#### Cyclistes, pied à terre!

Dans le même ordre d'idée, et suite à l'arrêté anti-vélos d'Agen, la ville de Villeneuve-sur-Lot a installé des barrières Vauban avec des bannières interdisant aux cyclistes de passer sous les cornières de la place Lafayette, ainsi que sur le parvis de l'église. Si l'interdiction des vélos sous les cornières ne choque personne, le procédé laisse perplexe : une nouvelle fois, l'association n'a jamais été consultée — alors qu'à Agen, Vélocité en Agenais avait été destinataire d'une demande d'avis. Par ailleurs, l'interdiction du parvis de l'église est plus discutable, étant donné la place qu'il y a.

Sauf erreur, il n'y a pas d'arrêté correspondant à cette interdiction, ni de PV. Il n'y a pas non plus eu de communication publique autour de cette nouvelle règle. Le CA décide de ne rien dire : les décisions à venir concernant l'arrêté anti-vélos d'Agen seront déjà une réponse en soi.

#### Rue de Petit Tour à Pujols

Les gens apprécient, sauf quelqu'un qui passe en sens interdit. Par contre, l'entreprise chargée des travaux a fait n'importe quoi avec la piste cyclable : pictogrammes peints dans le mauvais sens, panneaux non mis, jardinière posée en plein milieu... Il y a urgence de rectifier le tir, sinon il sera trop tard et on aura dépensé des centaines de milliers d'euros pour un aménagement qui sécurise les enfants mais pas les cyclistes! Claude pousse également pour un arrêt intermédiaire de point de vue sur la vallée du Lot, en haut de la côte de la Fontaine du Bourreau.

Adrien se chargera de la médiatisation de cet itinéraire sur OpenStreetMap et le site, une fois le projet rectifié. Cette côte de la Fontaine du Bourreau réservée à la circulation des piétons et cyclistes est le début du projet de véloroute du Pays de Serres!

#### Traversée du Temple-sur-Lot

Dans une démarche complètement opposée à Villeneuve, VéLot et Villeneuvois à vélo sont très fortement consultées dans le cadre du projet de réaménagement du Temple-sur-Lot. Nous faisons partie de **tous les réunions de chantier** bimensuelles, au même titre que TE 47 (électricité), Eau 47, Orange, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne et la Mairie du Temple-sur-Lot, ce qui est exceptionnel!

À force de contribution dans ces réunions, le projet est devenu très qualitatif, avec beaucoup d'aménagements décidés uniquement pour les cyclistes : voie verte de 3 m ; acquisitions foncières des propriétés riveraines afin de permettre une covisibilité parfaite entre les riverains sortant de chez eux en voiture et la voie verte, permettant de lui laisser la priorité conformément aux dispositions du Code de la route ; signalétique horizontale dédiée ; et même intégration, pour la première fois dans le département, des nouveaux feux mixte R12m, piétons et vélos. Durant la phase travaux, des panneaux de déviation doivent être posés afin de rediriger les cyclotouristes de la véloroute de la vallée du Lot par l'itinéraire historique situé sur la rive droite du Lot, et ce en travail de concert avec l'association.

Ce très beau travail de collaboration sera à féliciter publiquement et médiatiquement au moment de l'inauguration du projet, prévue en 2024. C'est notamment grâce à l'œuvre de Jean-Luc Julhe, du bureau d'études agenais  $\operatorname{Pi} r^2$  Infra.

# V — Point local : fin du local rue de Coquard, pas de réponse de la Mairie, colocation rue de la Convention

Adrien revient sur le couac concernant l'entrepôt des vélos. Alors que les vélos que nous avions récupéré en 2022 dans les déchetteries de la CAGV étaient stockés dans un entrepôt rue de Coquard, le propriétaire nous a fait la mauvaise surprise de sortir tous les vélos dehors afin d'entamer des travaux sur le bâtiment. Face à une situation qui devenait insupportable, Adrien, Gaston, Florentin, Julien, Faustine et Alcibiade ont ensemble sorti tous les vélos de ce capharnaüm et les ont ramené à Castelmoron, afin qu'ils soient stockés dans un endroit sûr, et qu'ils puissent servir à VéLot, dans l'attente d'un nouvel endroit à Villeneuve. C'est une décision d'urgence, mais qui est amenée à perdurer. Nous n'avons plus pour l'heure d'endroit pour stocker ces vélos.

De même, nous avons rangé le garage du Café Cantine, qui ne contient plus désormais que le vélocargo et les cycles de la vélo-école. Une draisienne a été réalisée par Julien : qu'il en soit ici remercié, pour les prochaines sessions de vélo-école.

L'association Les Bénévoles du 47 réfléchit à louer le local situé juste en face du Café cantine, afin de prolonger le service de location de jeux de société en Villeneuvois. Eddy a visité le local : il n'est pas adapté à stocker quoique ce soit, à part éventuellement du petit matériel de réparation de vélos, pour avoir un pied à terre plus proche pour les ateliers en pleine rue.

Si Les Bénévoles du 47 louent ce local, tout le matériel entreposé dans leur garage pourrait aller là-bas, et nous devrions récupérer la charge entière du local. C'est une charge financière que nous pouvons supporter, notamment grâce à la subvention du FDVA. À faire reconfirmer par Émilie. La location pourrait débuter au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Une personne est venue voir Claude pour lui proposer des armoires à donner, à placer dans le local. Bonne idée. Actuellement, Adrien, Francis et Milhène ont les clés du garage. Claude va mettre les casques donnés par Villeneuve Cycles au garage. → **Claude** 

Milhène parle d'une possibilité provisoire avec David DESPIN : prendre l'ancien vestiaire du Rooy. Une partie est occupé par le club de pétanque. Ça pourrait être une idée, mais il faut bien faire attention que cela ne soit pas *ouvert* à toute personne, ce qui n'est pas sûr, vu la vétusté du site.

La mairie ne nous a pas répondu, et Adrien n'a pas souhaité relancer la mairie, vu la tension suite à la discussion relative aux aménagements. On va attendre que la tension retombe avant de demander.

Au total, nous ne posséderons bientôt plus que le garage, mais qui sera intégralement à nous. C'est peut-être un mal pour un bien, car nous pourrons vraiment l'aménager pour servir de petit atelier de réparation, même s'il ne pourra être ouvert au public (absence d'eau, de WC, etc.).

## VI — Prochains ateliers de réparation

Le prochain atelier aura lieu le 9 septembre. Gaston y sera, Claude à moitié, Milhène aussi.

Les prochains ateliers auront lieu, sauf exception, les seconds samedis de chaque mois, cf. décision à propos des dates du CA plus haut. Comme mentionné plus haut, les ateliers ont désormais lieu de 10 h à 12 h, afin de recoller aux horaires du marché, permettant notamment d'avoir la rue sans conflit avec les voitures.

En octobre, l'atelier aura lieu exceptionnellement le 14 octobre, au Village d'Horizon Vert, dans le vieux Pujols. (voir plus bas)

## VII — Organisation de la bourse aux vélos du 16 septembre

Nous faisons un point sur l'organisation de la bourse aux vélos.

Comme pour la véloparade, c'est une sacrée organisation qui prévaut pour faire cette bourse dans les règles de l'art.

**Trois jours avant,** Francis et Françoise doivent aller au Centre Technique municipal, situé au marché gare, afin de récupérer les panneaux d'interdiction de stationnement, qui doivent être déposés 72 h avant sur l'allée Paul Nasse, avec l'arrêté d'occupation de voirie.

**Le matin-même,** Florentin et Julien devront récupérer les tables et chaises au parc des expositions. Les barrières seront directement livrées sur l'allée Paul Nasse le matin.

Seront présents dans les différents postes :

- Caisse et enregistrements → Adrien, Francis, Françoise, Gaston (après-midi), Milhène (matin)
- **Techniciens** → Eddy, Claude (matin),
- **Surveillance** → Julien, Florentin ou Faustine

Un appel à bénévoles sera réalisé dans la prochaine infolettre.

**Francis** demande à la banque 325 €, distribués en 2 rouleaux de 2 €, 1 rouleau de 1 €, 30 billets de 5 €, 5 billets de 10 €, 5 billets de 20 €.

**Gaston** propose son parasol 3 m x 4 m avec pied, que Francis devra récupérer auparavant.

Adrien amènera le vélo-cargo.

Par rapport au règlement proposé par Adrien, est suggéré d'enlever la règle de limitation à 2 vélos par famille. Concernant les vélos marqués ou gravés, les vélos devront alors passer par le contrôle visuel d'Adrien obligatoirement, pour s'assurer que les vélos ne sont pas volés.

Suite à une demande reçue, il est adopté de proposer une case « Refuse les chèques » dans la fiche vendeur, pour les vendeurs qui ont peur des chèques en bois.

L'association défrayera les bénévoles pour le repas du midi.

Le soir, ranger les barrières, le vélo-cargo, et amener les panneaux d'interdiction de stationnement à la place d'Aquitaine, par rapport à la gratiferia qui a lieu le lendemain, organisée par La Maison Citoyenne.

Milhène rappelle par ailleurs qu'un spectacle à la MVA aura le soir-même à 21 h : « Vie commune ».

# VIII — Prochains événements : fête des sciences le 7 octobre, village d'Horizon Vert le 14 octobre

#### Fête des sciences le 7 octobre

À l'occasion de la Fête des sciences, organisée par le collectif Enjeux durables dont fait partie Les Bénévoles du 47, nous avons été sollicités afin de réaliser une petite véloparade le samedi 7 octobre dans Villeneuve. Face aux risques de tension suite au projet avenue d'Agen, choix a été fait de réaliser une balade à vélo, qui ne sera pas revendicative, mis à part la liberté de prendre l'espace public pour circuler agréablement en vélo dans la ville. Horaire à confirmer auprès d'Émilie.

#### Village d'Horizon Vert le 14 octobre

Comme l'an dernier, Villeneuvois à vélo participe au Village d'Horizon Vert, organisé par l'association éponyme dans le village de Pujols, samedi 14 octobre. Est proposé d'organiser :

- un stand fixe, avec atelier de réparation le matin ;
- une balade à 10 h, à la découverte du projet de véloroute du Pays de Serres, et du chantier de la RN 21 entre Monbalen et La Croix-Blanche.

La réunion se termine à 20 h 00 et est suivie par une information de Florentin et Julien de compterendu sur la réunion publique de concertation autour du Pôle d'Échanges Multimodal de Tonneins.